



Assemblée générale

Distr. générale
13 janvier 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 141 de l'ordre du jour

Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan

Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan entre le 1^{er} juillet 1998 et le 30 juin 1999. L'Assemblée générale, par ses résolutions 52/229 B du 26 juin 1998 et 53/19 du 2 novembre 1998, a ouvert un crédit d'un montant brut total de 20 millions de dollars (montant net : 18 716 000 dollars) pour la période susmentionnée.

Les dépenses pour cette période se sont élevées au total à un montant brut de 16 360 600 dollars (montant net : 15 502 900 dollars), ce qui laisse un solde inutilisé d'un montant brut de 3 639 400 dollars (montant net : 3 213 100 dollars).

Ce solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que le déploiement de personnel civil et de personnel militaire a été moins important que prévu en raison des problèmes de sécurité et par le retard pris dans la création du Groupe mixte de sécurité.

L'Assemblée générale devrait se prononcer sur la façon d'employer le solde inutilisé de la période du 1^{er} juillet 1998 au 30 juin 1999, dont le montant brut s'élève à 3 639 400 dollars (montant net : 3 213 100 dollars).

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–7	3
II. Exécution du budget	8–11	4
III. Rapport sur l'exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	12–13	4
IV. Décision que devra prendre l'Assemblée générale à sa cinquante-quatrième session	14	5
 <i>Annexes</i>		
I. Exécution du budget pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : état récapitulatif		6
II. Renseignements complémentaires sur les écarts notables entre les montants prévus et les dépenses effectives		8
III. Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et du personnel militaire pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999		11
IV. Montants prévus et dépenses effectives pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999		13

I. Introduction

1. La Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) a été établie par le Conseil de sécurité dans sa résolution 968 (1994) du 16 décembre 1994 pour une période d'une durée maximum de six mois, étant entendu qu'elle ne se poursuivrait après le 6 février 1995 que si les parties décidaient de reconduire l'Accord de cessez-le-feu temporaire et de cessation des hostilités à la frontière tadjiko-afghane et à l'intérieur du pays pendant la durée des pourparlers, en date du 17 septembre 1994 (S/1994/1102, annexe I), et qu'elles demeuraient attachées à un cessez-le-feu effectif, à la réconciliation nationale et à la promotion de la démocratie.

2. Dans sa résolution 1138 (1997) du 14 novembre 1997, le Conseil de sécurité a : a) autorisé le Secrétaire général à augmenter l'effectif de la MONUT; b) décidé que la MONUT aurait pour mandat de tout mettre en oeuvre pour promouvoir la paix et la réconciliation nationale ainsi que pour aider à l'application de l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan (A/52/219-S/1997/510, annexe I); et c) noté l'accord des parties sur la formation d'une unité de sécurité commune chargée d'assurer la sécurité, au moyen notamment d'escortes armées, du personnel et des véhicules de la MONUT, en particulier dans le centre du pays, et demandé aux parties de mettre cette unité en place sans tarder.

3. Le mandat de la Mission a été prorogé par d'autres résolutions que le Conseil de sécurité a adoptées par la suite, la dernière en date étant la résolution 1274 (1999) du 12 novembre 1999, par laquelle ledit mandat était prorogé de six mois, jusqu'au 15 mai 2000.

4. Le montant brut du budget proposé pour le financement de la MONUT pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 13 mars 1998 (A/52/772/Add.2), s'élevait à 22 282 100 dollars (montant net : 20 998 100 dollars) et tenait compte de l'élargissement du mandat de la Mission en application de la résolution 1138 (1997) du Conseil de sécurité. Le budget était calculé sur la base de l'effectif suivant : 120 observateurs militaires, 2 policiers civils, 68 fonctionnaires internationaux et 143 agents recrutés localement. Il couvrait également le coût d'établissement du Groupe mixte de sécurité.

5. Par sa résolution 52/229 B du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a ouvert un crédit initial d'un montant brut de 8 015 120 dollars (montant net : 7 587 120 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission d'observation pendant la période du 1er juillet au 31 octobre 1998, comprenant un montant de 415 120 dollars pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Elle s'est fondée pour ce faire sur la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport du 13 mai 1998 (A/52/860/Add.8, par. 8 à 10), en attendant de recevoir des précisions sur un certain nombre de questions qui restaient à régler et qui pourraient avoir des répercussions sur l'avenir de la Mission et les ressources nécessaires.

6. Dans sa lettre du 28 septembre 1998, le Contrôleur a demandé l'assentiment du Comité consultatif pour engager des dépenses d'un montant ne dépassant pas 4 149 700 dollars pour l'achat de 28 véhicules blindés et de matériel de télécommunication, compte tenu que les dépenses relatives au personnel civil et au personnel militaire seraient plus faibles que prévu si la sécurité ne s'améliorait pas. Dans sa lettre du 8 octobre 1998, le Président a indiqué que le Comité estimait qu'il n'était pas nécessaire pour le moment d'autoriser des dépenses supplémentaires d'un montant de 4 149 700 dollars compte tenu de la structure des dépenses de la MONUT.

7. En conséquence, sur la recommandation que le Comité consultatif avait formulée dans son rapport du 8 octobre 1998 (A/53/474), l'Assemblée générale, par sa résolution 53/19 du 2 novembre 1998, a décidé d'ouvrir un crédit supplémentaire d'un montant brut de 11 984 880 dollars (montant net : 11 128 880 dollars) pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

II. Exécution du budget

8. On trouvera dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date des 13 et 17 août 1998 (S/1998/754 et Add.1), 3 novembre 1998 (S/1998/1029), 8 février 1999 (S/1999/124) et 6 mai 1999 (S/1999/514) des informations sur le fonctionnement de la MONUT et la situation sur le terrain pendant la période considérée.

9. Après le meurtre de quatre membres de la MONUT le 20 juillet 1998, la Mission a immédiatement suspendu ses activités sur le terrain et a rapatrié toutes ses équipes à la base de Douchanbé. La relève des observateurs militaires ayant terminé leur temps de service a été suspendue de manière à réduire le nombre de membres de la MONUT à Douchanbé. Les problèmes de sécurité ont conduit à réduire les effectifs militaires et civils à partir d'août-septembre 1998, ce qui explique en partie le solde inutilisé au titre du personnel militaire et du personnel civil.

10. Environ 90 % des ressources affectées au Groupe mixte de sécurité au titre des programmes divers n'ont pas été dépensées en raison du retard pris dans la création du Groupe et des problèmes de sécurité dans la zone de mission.

11. Dans ses rapports des 13 et 17 août 1998 (S/1998/754 et Add.1), le Secrétaire général a indiqué que la Mission avait besoin de véhicules à blindage léger supplémentaires et d'un meilleur matériel de transmissions pour que son personnel dispose au moins d'une protection passive dans la zone de mission. Compte tenu des problèmes de sécurité, les soldes inutilisés résultant de la baisse du niveau d'activité dans la zone de mission ont servi à absorber les dépenses supplémentaires qui se sont avérées nécessaires. Les économies réalisées ont aussi été partiellement contrebalancées par des dépenses supplémentaires dues à la mise à niveau des systèmes informatiques en prévision du passage à l'an 2000, à la location de services de sécurité pour la mission, à des frais bancaires et à des pertes de change, à l'achat de fournitures diverses et au versement par la Mission du montant correspondant à sa part du financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

III. Rapport sur l'exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

12. Comme indiqué au tableau 1 ci-dessous, alors que les ressources se chiffraient à un montant brut de 20 millions de dollars (montant net : 18 716 000 dollars) pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, les dépenses se sont élevées à un montant brut de 16 360 600 dollars (montant net : 15 502 900 dollars), y compris 3 949 500 dollars d'engagements non réglés. Le solde inutilisé d'un montant brut de 3 639 400 dollars (montant net : 3 213 100 dollars) représente environ 18% du montant des crédits ouverts. L'annexe I au présent rapport contient des informations sur l'exécution du budget pendant la période considérée, par rubrique, l'annexe II présentant des informations complémentaires sur les écarts notables entre les montants prévus et les dépenses effectives. L'annexe IV contient un graphique indiquant les montants prévus et les dépenses effectives par grandes rubriques budgétaires.

Tableau 1

Montants prévus et dépenses effectives

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant prévu	Dépenses	Écart
-----------------------	---------------	----------	-------

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant prévu</i>	<i>Dépenses^a</i>	<i>Écart</i>
Personnel militaire	2 502,8	1 605,9	896,9
Personnel civil	9 865,2	6 668,8	3 196,4
Dépenses opérationnelles	4 758,7	6 552,0	(1 793,3)
Autres programmes	1 174,2	194,6	979,6
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	–	66,5	(66,5)
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	415,1	415,1	–
Contributions du personnel	1 284,0	857,7	426,3
Montant brut	20 000,0	16 360,6	3 639,4
Recettes provenant des contributions du personnel	(1 284,0)	(857,7)	(426,3)
Montant net	18 716,0	15 502,9	3 213,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–	–	–
Montant total des ressources	20 000,0	16 360,6	3 639,4

^a Y compris un montant de 3 949 500 dollars d'engagements non réglés.

13. On trouvera des informations sur le déploiement du personnel militaire et du personnel civil au cours de la période considérée au tableau 2 ci-après ainsi qu'à l'annexe III.

Tableau 2

Personnel civil et militaire : effectif autorisé, taux d'occupation des postes et taux de vacance de postes pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance de poste (pourcentage)</i>
Observateurs militaires	120	36	70
Politique civile	2	2	–
Personnel international	68	50	27
Personnel local	143	114	20

IV. Décision que devra prendre l'Assemblée générale à sa cinquante-quatrième session

14. En ce qui concerne le financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT), l'Assemblée générale devra décider comment employer le solde inutilisé de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, dont le montant brut s'élève à 3 639 400 dollars (montant net : 3 213 100 dollars).

Annexe I

Exécution du budget pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : état récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4)=(1-3)
<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant autorisé^a</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)</i>	<i>Écart</i>
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	2 370,4	—	1 538,0	832,4
2. Contingents	81,8	—	6,0	75,8
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	6,8	—	6,8	—
b) Soutien logistique autonome	—	—	—	—
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	43,8	—	55,1	(11,3)
Total partiel, rubrique 3	50,6	—	61,9	(11,3)
Total, catégorie I	2 502,8	—	1 605,9	896,9
II. Personnel civil				
1. Police civile	61,9	—	58,2	3,7
2. Personnel international et personnel local	9 803,3	—	6 610,6	3 192,7
3. Personnel contractuel international	—	—	—	—
4. Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
5. Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
Total, catégorie II	9 865,2	—	6 668,8	3 196,4
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	184,8	79,5	170,7	14,1
2. Remise en état des infrastructures	—	—	—	—
3. Transports	687,8	1 977,1	2 210,3	(1 522,5)
4. Opérations aériennes	2 534,9	—	2 443,0	91,9
5. Opérations navales	—	—	—	—
6. Transmissions	1 044,1	386,1	874,3	169,8
7. Matériel divers	79,9	337,7	441,7	(361,8)
8. Fournitures et services	218,2	—	403,0	(184,1)
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	9,0	—	9,0	—
Total partiel, rubrique 9	9,0	—	9,0	—
Total, catégorie III	4 758,7	2 780,4	6 552,0	(1 793,3)

	(1)	(2)	(3)	(4)=(1-3)
<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant autorisé^a</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)</i>	<i>Écart</i>
IV. Programmes divers				
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	90,5	7,6	78,4	12,1
3. Programmes de formation	–	–	–	–
4. Programmes de déminage	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	1 083,7	–	116,2	967,5
Total, catégorie IV	1 174,2	7,6	194,6	979,6
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	–	–	66,5	(66,5)
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	415,1	–	415,1	–
VII. Contributions du personnel	1 284,0	–	857,7	426,3
Montant brut, catégories I à VII	20 000,0	2 788,0	16 360,6	3 639,4
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(1 284,0)	–	(857,7)	(426,3)
Montant net, catégories I à VIII	18 716,0	2 788,0	15 502,9	3 213,1
IX. Contributions volontaires en nature budgétisées	–	–	–	–
X. Contributions volontaires en nature non budgétisées	–	–	–	–
Total des ressources	20 000,0	2 788,0	16 360,6	3 639,4

^a Sur la base des crédits ouverts par les résolutions 52/229 B et 53/19 de l'Assemblée générale.

Annexe II

Renseignements complémentaires sur les écarts notables entre les montants prévus et les dépenses effectives

Personnel militaire

Observateurs militaires

Montant prévu : 2 370 400 dollars; dépenses : 1 538 000 dollars; écart : 832 400 dollars

1. Le solde non utilisé de 832 400 dollars s'explique par le fait que les observateurs militaires ont été moins nombreux que prévu (36 en moyenne contre 120 d'après les estimations budgétaires), la sécurité s'étant détériorée dès le début de la période considérée. Des économies ont également été réalisées au titre des voyages car la relève des observateurs ayant terminé leur temps de service a été suspendue et le coût moyen de l'aller simple (2 100 dollars) s'est avéré inférieur aux estimations (3 200 dollars).

Personnel civil

Personnel international et personnel local

Montant prévu : 9 803 300 dollars; dépenses : 6 610 600 dollars; écart : 3 192 700 dollars

2. Le solde inutilisé de 3 192 700 dollars s'explique par le fait que le taux moyen de vacance de postes s'est élevé à 27 % pour le personnel international et à 20 % pour le personnel local alors que les estimations avaient été faites sur la base d'une dotation complète en effectifs aux taux standard de New York. Au cours de la période considérée, le personnel civil s'est composé en moyenne de 50 agents internationaux et de 114 agents locaux alors que les effectifs autorisés étaient de 68 agents internationaux et 143 agents locaux.

3. Les ressources non employées ont servi en partie à couvrir des dépenses supplémentaires au titre des voyages. Le dépassement de crédits de 105 000 dollars sous cette rubrique s'explique par le fait que les dépenses au titre des voyages autorisés pour des consultations politiques, des questions de sécurité, des questions administratives et budgétaires, l'assistance financière et technique, des audits internes, des cours de formation, l'installation du système de contrôle du matériel des missions et la mise en fonctionnement des nouveaux systèmes d'identification et d'archivage électronique ont été plus élevées que prévu. Des dépenses non prévues au budget ont également été engagées pour enquêter sur le décès de membres de la MONUT et financer le voyage des membres du personnel qui ont accompagné les corps et assisté au service funèbre.

Dépenses opérationnelles

Montant prévu : 4 758 700 dollars; dépenses : 6 552 000 dollars; écart : (1 793 300 dollars)

Transports

Montant prévu : 687 800 dollars; dépenses : 2 210 300 dollars; écart : (1 522 500 dollars)

4. Le dépassement de crédits (1 522 500 dollars) s'explique essentiellement par l'acquisition de 18 véhicules de reconnaissance blindés et les coûts de fret afférents, à raison d'un coût unitaire de 96 500 dollars par véhicule. Les véhicules en question ont été achetés pour fournir une protection passive au personnel de la MONUT, comme l'a proposé le Secrétaire général

dans ses rapports des 13 et 17 août 1998 au Conseil de sécurité (S/1998/754 et Add.1). Leur coût a été absorbé dans le cadre des ressources approuvées de la MONUT, compte tenu de la réponse du CCQAB à la demande du Contrôleur en date du 28 septembre 1998, selon laquelle une autorisation d'engagement de dépenses supplémentaires ne s'imposait pas compte tenu de la structure des dépenses de la Mission à l'époque.

Opérations aériennes

Montant prévu : 2 534 900 dollars; dépenses : 2 443 000 dollars; écart : 91 900 dollars

5. Le solde inutilisé au titre des carburants s'explique par le fait que : a) le nombre d'heures de vol de deux hélicoptères et d'un avion a été plus faible que prévu car les activités sur le terrain ont été suspendues en raison des problèmes de sécurité dans la zone de mission; b) la consommation moyenne de carburant des hélicoptères (627 litres par heure) a été inférieure aux estimations (865 litres par heure); et c) le carburant a coûté moins cher que prévu (0,34 dollar par litre) au lieu de 0,55 dollar par litre).

6. Ces soldes inutilisés ont été en partie contrebalancés par les dépenses encourues pour la location/l'affrètement d'un hélicoptère et d'un avion AN-26, qui ont été plus élevées que prévu en raison de modification des contrats. Les économies dues au retrait d'un hélicoptère MI-8 en novembre 1998 ont été compensées par les dépenses d'affrètement d'un hélicoptère MI-8MTV (70 960 dollars par mois) qui ont été supérieures aux estimations (45 040 dollars par mois). En raison d'une modification du contrat prenant effet en mai 1998, le coût d'affrètement d'un avion Antonov AN-26 s'est élevé à 69 700 dollars par mois, contre des estimations budgétaires de 49 500 dollars par mois.

Transmissions

Montant prévu : 1 044 100 dollars; dépenses : 874 300 dollars; écart : 169 800 dollars

7. Le solde inutilisé de 719 800 dollars au titre des communications par réseaux commerciaux s'explique par le fait que les activités sur le terrain ont été suspendues et que les effectifs militaires et civils ont été inférieurs aux prévisions en raison des problèmes de sécurité dans la zone de mission. Toutefois, ces économies ont été compensées en partie par des dépenses non prévues au titre du matériel de transmissions (386 200 dollars) et des dépenses supplémentaires au titre des pièces de rechange et fournitures (163 800 dollars). Du matériel de transmissions a été acheté pour répondre aux besoins opérationnels et aux exigences de sécurité de la Mission, comme l'avait suggéré le Secrétaire général (voir S/1998/754 et Add.1). Les dépenses engagées au titre des pièces de rechange et des fournitures ont été plus élevées que prévu en raison des frais d'entretien élevés du matériel existant.

Matériel divers

Montant prévu : 79 900 dollars; dépenses : 441 700 dollars; écart : (361 800 dollars)

8. Le dépassement de crédits de 361 800 dollars au titre du matériel divers s'explique par des dépenses imprévues engagées pour remplacer le mobilier et matériel de bureau obsolètes et abîmés, mettre à niveau les systèmes informatiques en prévision du passage à l'an 2000 et couvrir les coûts de fret des groupes électrogènes transférés depuis la Base de soutien logistique des Nations Unies.

Fournitures et services

Montant prévu : 218 200 dollars; dépenses : 403 000 dollars; écart : (184 800 dollars)

9. Le dépassement de crédits de 184 800 dollars sous cette rubrique s'explique par les dépenses supplémentaires correspondant aux services de sécurité du siège de la MONUT et du stade Dynamo alors que le budget ne prévoyait des services de sécurité que pour les antennes. Il est aussi attribuable en partie aux frais bancaires et dépenses connexes, aux pertes de change et aux dépenses de fournitures diverses.

Programmes divers**Aide au désarmement et à la démobilisation**

Montant prévu : 1 083 700 dollars; dépenses : 116 200 dollars; écart : 967 500 dollars

10. Le solde inutilisé de 967 500 dollars s'explique essentiellement par le retard pris dans la création du Groupe mixte de sécurité et l'aggravation des problèmes de sécurité dans la zone de mission. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport du 3 novembre 1998 (S/1998/1029, par. 7), les dépenses comptabilisées couvrent l'achat et le transport de vivres et de matériel et fournitures d'hébergement pour les combattants démobilisés des zones de regroupement dans le cadre de l'appui temporaire offert par la MONUT, en attendant de recevoir des contributions volontaires.

Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)

Montant prévu : néant; dépenses : 66 500 dollars; écart : (66 500 dollars)

11. Le déboursement de 66 500 dollars représente la participation proportionnelle de la Mission au coût du maintien de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pendant la période considérée, conformément à la résolution 52/1 B de l'Assemblée générale en date du 26 juin 1998.

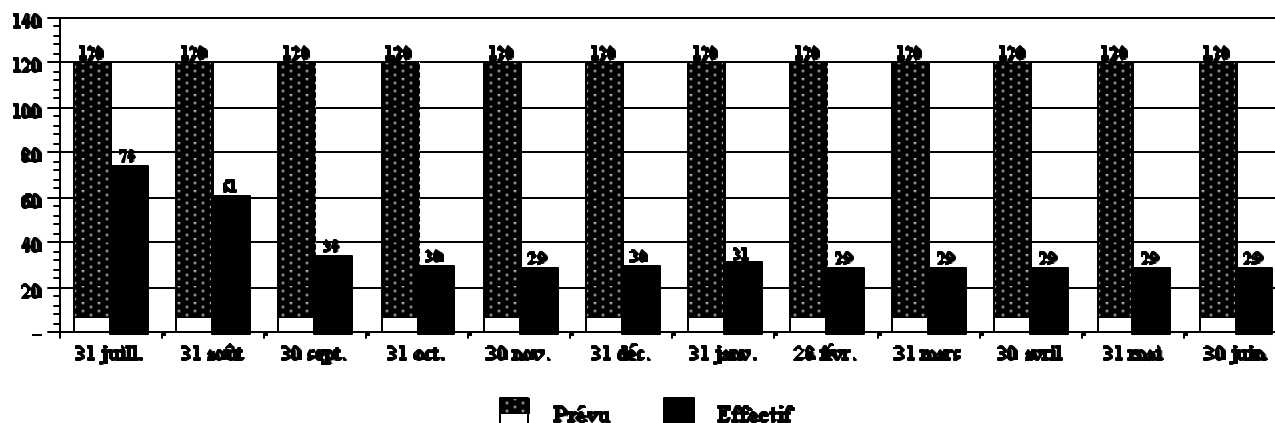
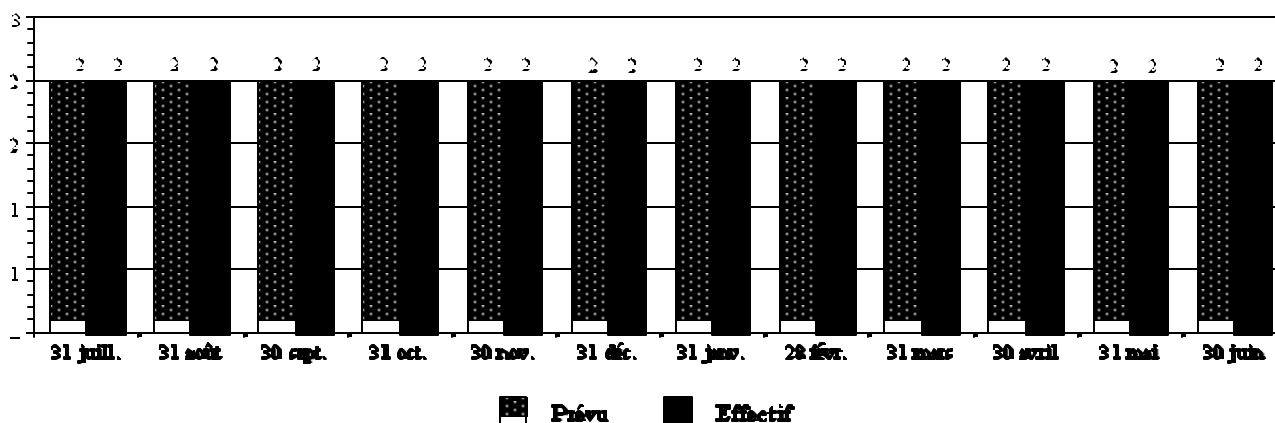
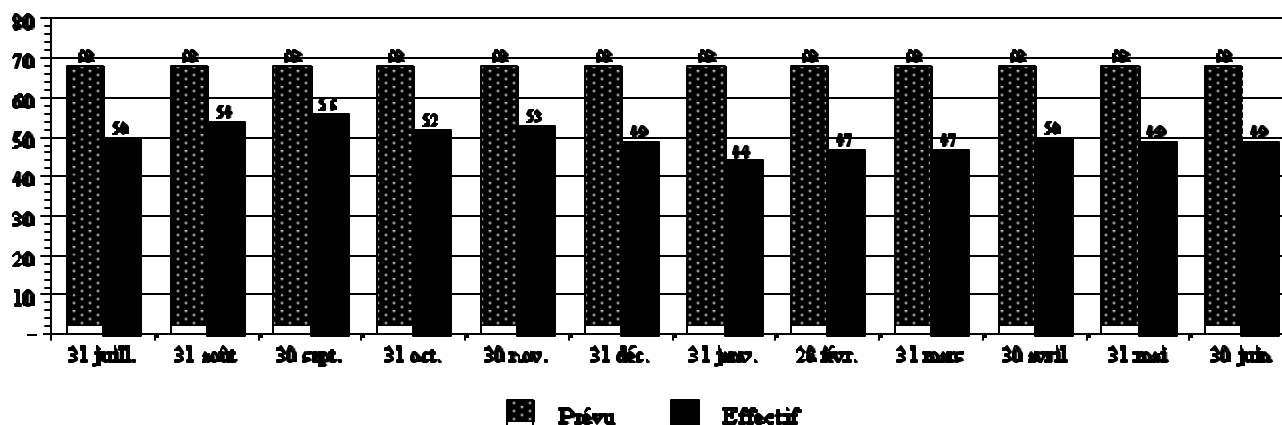
Contributions du personnel

Montant prévu : 1 284 000 dollars; dépenses : 857 700 dollars; écart : 426 300 dollars

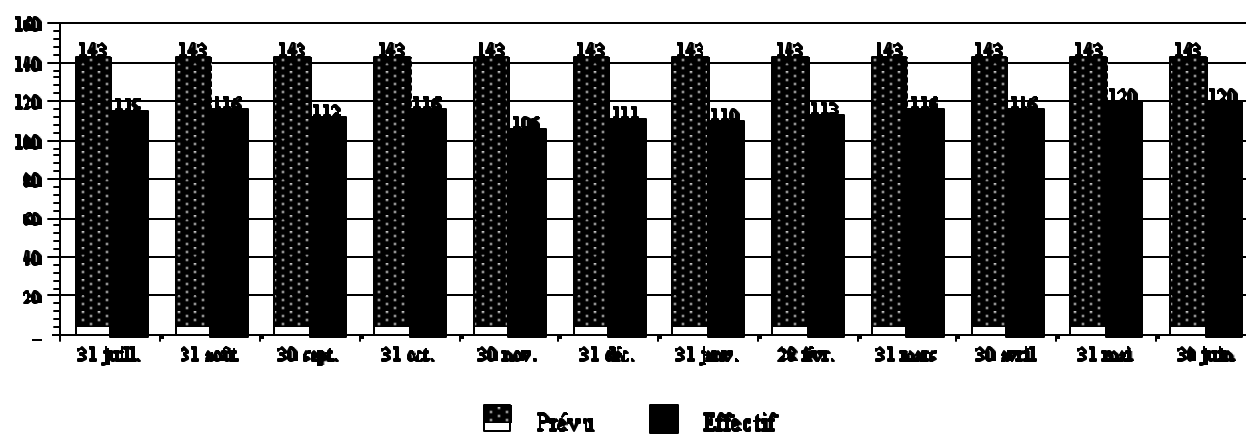
12. Le solde inutilisé s'explique par le fait que le taux de vacance a été plus élevé que prévu, comme il a été indiqué au paragraphe 2 plus haut.

Annexe III

**Déploiement prévu et déploiement effectif
du personnel civil et du personnel militaire
pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999**

1. Observateurs militaires**2. Police civile****3. Personnel international**

4. Personnel local



Annexe IV

**Montants prévus et dépenses effectives pour la période
du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999**

